



Union Départementale des syndicats  
Cgt FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire  
**Service de presse**  
Tel: 04 71 05 43 00 Fax: 04 71 05 44 99  
e-mail : udfo43@wanadoo.fr

Le Puy, le 22 janv.-10

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Les vœux de l'Union Départementale FO :

« Nous sommes sur le pied de guerre pour défendre nos retraites ! »

Vendredi 22 janvier à 17h30, l'Union Départementale FORCE OUVRIERE organisait son pot de nouvelle année. L'après midi, la Commission Exécutive de l'organisation s'était réunie pour débattre de l'actualité et notamment des retraites. Le discours prononcé par Pascal SAMOUTH devant les militants fût l'occasion de présenter les positions et décisions prises.

« Disons le clairement, pour nous la retraite à 60 ans est une question taboue, comme le maintien du régime par répartition ! »

L'organisation syndicale reste campée sur les décisions de son congrès confédéral. « Aujourd'hui, les salariés partent à la retraite avec une moyenne autour de 38 ans de cotisations. Alors pour garantir une retraite à taux plein à 75% à 60 ans, l'objectif demeure pour nous de revenir à 37 ans et demi de cotisations. »

De même, pour garantir un haut niveau de pension, FORCE OUVRIERE reste attachée au retour au calcul sur les 10 meilleures années dans le privé et sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires.

« Certains, même parmi des dirigeants syndicaux, parlent de liquider le Code des Pensions des fonctionnaires ou de mettre en place une maison commune des régimes de retraite. Pour nous à FORCE OUVRIERE, c'est inacceptable. Le seul objectif c'est d'aligner tout le monde vers le bas. Le maintien du Code des Pensions et des régimes spéciaux permet au contraire de tirer vers le haut. »

FORCE OUVRIERE n'oublie pas non plus les retraités dans son cahier de revendication, demandant un alignement des pensions sur l'évolution des salaires et non pas sur celle des prix, bien moins favorable.

Enfin, l'organisation demande la mise en place de préretraites, notamment pour prendre en compte la pénibilité du travail.

« Nous refusons par avance toute aggravation de la situation : allongement de la durée de cotisation, retraite à la carte, retraite par points, maison commune des retraites, capitalisation, recul de l'âge de la retraite à 61, 62, 63 ans.... »

L'organisation syndicale avance des chiffres pour venir à l'appui de ses revendications :

- 2% d'augmentation des salaires représenteraient un gain de 1,3 milliards pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse
- Le montant des exonérations de cotisation de sécurité sociale (maladie, vieillesse, accidents du travail) accordées aux employeurs représentait 31 milliards en 2008 dont 2,5 n'ont pas été compensés par l'Etat. En 2009, le montant de ces exonérations a augmenté de 13 % !!!
- En 30 ans, les cotisations patronales, hors exonérations, ont baissé de 4,24 points
- La Bourse de Paris a enregistré un résultat de +22% en 2009, le CAC 40 a progressé de plus de 30 %

« Au nom de quoi les salariés devraient-ils payer de nouvelles régressions sur leur retraite alors que les spéculateurs s'enrichissent chaque jour ? La crise, ce n'est pas pour tout le monde ! Nous ne demandons qu'à discuter de l'affectation des richesses pour garantir nos droits ! »

L'Union Départementale FORCE OUVRIERE organisera dans les prochaines semaines 5 réunions d'information dans le département pour expliquer ses revendications. Le tract national de FORCE OUVRIERE sera distribué à des milliers d'exemplaires.

« Nous sommes sur le pied de guerre. Pour le moment nous informons, pour nous préparer à l'action.

Gagner, c'est possible. 10 jours d'arrêts de travail dans le groupe MSD ont abouti à 95€ d'augmentation des salaires. La menace d'une grève illimitée dans les transports routiers a permis un accord de 4% de revalorisation des barèmes conventionnels.

Nous maintenons notre proposition d'une grève interprofessionnelle.

Nous allons demander à rencontrer les autres organisations syndicales pour voir s'il y a des convergences sur les revendications.

Et nous prendrons nos responsabilités, même seuls s'il le faut. »